



SNUipp

FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

TOUCHE PAS À MA RETRAITE !

La réforme des retraites prévoit une **baisse des pensions drastique**, l'**instauration d'un âge pivot** et donc l'**incitation à travailler plus longtemps**. Ce qui est en jeu c'est un bouleversement complet d'un des piliers du système de protection sociale, fondé sur le principe de répartition et de solidarité entre générations.

Cette réforme serait **catastrophique** pour l'ensemble des salarié-es et fonctionnaires, et particulièrement pour les femmes. **Parmi les fonctionnaires, ce sont les enseignant-es** et surtout celles et ceux du premier degré qui seraient **les plus touché-es** ! **Après la réforme des retraites, votre pension sera égale ou peut-être même inférieure à votre premier salaire...**

	Avant la réforme	Après la réforme	Différence
Inès née en 1990, 3 enfants . Début de carrière en 2019 à 29 ans. Départ à 62 ans au 7ème échelon HC.	1711 €	1249 €	- 462 €
Si Inès part à 67 ans	2549 €	1762€	- 787 €
Awa née en 1990, sans enfant . Début de carrière en 2019 à 29 ans. Départ à 62 ans au 7ème échelon HC.	1556 €	1095 €	- 461 €
Si Awa part à 67 ans	2317 €	1544 €	- 773€

Pour qu'Inès et Awa ne perdent pas d'argent sur leurs pensions, il faudrait augmenter leurs salaires de 1400 à 1800 € par mois dès aujourd'hui !

Moi, la retraite j'y aurais droit ?

Pour celles et ceux né-es après 1975 :

- **passage au régime à points en 2025**, conservation des droits acquis avant cette date dans le régime actuel.
- **instauration d'un âge d'équilibre à 64 ans** destiné à contraindre les enseignant-es à **travailler plus longtemps** afin de ne pas subir de malus.
- son **augmentation est déjà prévue** : 65,4 pour la génération 1980, 66,25 pour les générations 1990, et les suivantes ?

Celles et ceux né-es avant 1975 :

- Leur pension sera calculée selon les **règles actuelles mais avec l'ajout de l'âge d'équilibre**. Elle pourra être impactée par la décote actuelle ou par le malus (le plus défavorable sera appliqué).

ÇA SIGNIFIERAIT...

+ 1800 €/MOIS
DÈS MAINTENANT

POUR NE PAS PERDRE D'ARGENT
À LA RETRAITE...

LOIN DU COMPTE !

"PARTIR À LA RETRAITE :
QUAND ? COMMENT ?
À VOUS DE CHOISIR !"

FAUX !

COMMENT CHOISIR ENTRE UNE
RETRAITE TRÈS FAIBLE OU
CONTINUER DE TRAVAILLER
JUSQU'À 66, 67 ANS VOIRE PLUS ?

"APPORTER SIMPLICITÉ ET
LISIBILITÉ GRÂCE AU
SYSTÈME UNIVERSEL"

FAUX !

LES VALEURS DU POINT POUVANT
ÉVOLUER D'UNE ANNÉE SUR
L'AUTRE, ON NE POURRA
CONNAÎTRE LE MONTANT DE SA
PENSION QUE L'ANNÉE DE SON
DÉPART.

"UN SYSTÈME PLUS ÉQUITABLE :
1€ COTISÉ = LES MÊMES DROITS"

FAUX !

TOUT LE MONDE N'A PAS UNE
CARRIÈRE LINÉAIRE (CHÔMAGE,
PRÉCARITÉ, RISQUES, MALADIES,
ÉDUCATION DES ENFANTS...).
L'ÉQUITÉ SERAIT D'ASSURER UNE
PENSION CONVENABLE À TOUTES
ET TOUS.

D'AUTRES CHOIX POLITIQUES SONT POSSIBLES

Le SNUipp-FSU revendique une **augmentation des salaires** et **des pensions** basée sur une **autre répartition des richesses**, la **reconnaissance des années d'études et de stages**.

Le SNUipp-FSU informe les collègues via son site dédié : <https://nos-retraites.snuipp.fr> et ouvre le débat avec la profession pour construire dans l'unité les indispensables mobilisations.

Il est important de s'informer et de se mobiliser pour empêcher ce projet de se concrétiser.

UNE REVALORISATION EN TROMPE L'ŒIL...

Le gouvernement reconnaît que **les enseignant-es vont être les grand-es perdant-es de la réforme**, et inscrit dans la loi une **pseudo-revalorisation**. Elle ne rattraperait ni le déclasserement salarial, ni les pertes sur les pensions.

UN FLOU DANS LE BUDGET !

500 millions d'euros en 2021, **soit 46 € par mois en moyenne** si chacun-e des 900 000 enseignant-es était concerné-e. L'objectif initial de 10 milliards cumulés en 2037 est **insuffisant** et sans aucune crédibilité (annonces imprécises, engagements différés...). Pour, au mieux, un effet sur les pensions dans 50 ans...

UNE ÉVOLUTION DES MISSIONS ?

Cette soi-disant compensation s'accompagnerait de **nouvelles missions, de contreparties**, d'une «refonte de la profession». C'est donc un **travail supplémentaire** qui serait demandé, comme la formation ou les stages de soutien pendant les vacances scolaires.

POUR TOUS-TES VRAIMENT ?

La revalorisation serait **inégaie**, avec des différences entre celles et ceux né-es après 1975, concerné-es par la réforme des retraites, et les autres. La valeur du travail serait différemment revalorisée en fonction de l'âge, inacceptable ! Le SNUipp-FSU revendique une **réelle revalorisation pour tous et toutes** permettant d'enrayer le déclasserement salarial, **sans contrepartie**. Cela passe notamment par une augmentation significative des salaires dès le début de carrière, une indemnité d'équipement, la prime d'entrée dans le métier pour tou·tes sans restriction et le triplement de l'ISAE.

